L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 AOUT 1881. 54me Année.

Publié par Bourdit & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 6 AOUT 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, as Second Class Matter.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Exercateurs, rue Royale, plusieurs terrains, maisons et propriétés de grandes valeur, dans les différents districts de la ville et dans l'Jeanne-ville, aussi trop longue : pour plus de détails voir aux annonces.

Par Speer et Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Exercateurs, rue Royale, propriétés améliorées et de valeur dans le Second et le Troisième District ; No 178 rue Galvez, entre Dauphine et St-Philippe, Second District ; No 104 rue d'Enfer, entre St-Claude et Marais, Troisième District ; Vente pour opérer un partage entre les co-propriétaires, de consentement des parties toutes majeures ; Maisonnette carrière—rue Bienville, entre Gretty et Aubry, Troisième District.

Par W. I. Hodgson, à la Bourse d'Hamm St-Clapton, rue St Charles ; Maison double, en bois, à deux étages, No 260 et 262 rue Villeré, entre Franklin et Liberté.

Par Jos. P. Guinault, en No 99 rue Royale ; Fleurs artificielles, comptoirs, glaces, lampadaires, étagères, chapeaux pour dames et enfants.

Situation économique dans l'Ile de Cuba.

Après avoir exposé les conditions actuelles du travail dans l'Ile de Cuba, nous comptons d'exposer les conditions actuelles de la situation économique et commerciale de cette colonie espagnole. Ce sujet est intéressant à étudier, vu les relations de commerce qui ont existé de tout temps et qui existent encore entre l'Ile de Cuba et les Etats-Unis, mais qui sont menacés de ruine.

Nous posons tout d'abord en fait que la prospérité de cette Antille a tous principalement à la conservation de ces rapports, bien qu'un tarif espagnol, exagéré, ait toujours été contraire à l'extension du commerce entre les deux pays. L'Ile de Cuba était soumise à un régime de douane qui devait nécessairement amoindrir ses revenus, si les circonstances ne l'eussent favorisé d'une manière exceptionnelle. Par exemple, l'abolition de l'esclavage dans les Antilles anglaises et françaises, lui fit si singulièrement avantageuse qu'on aurait pu dire avec raison, que cette abolition venait tout exprès pour enrichir la colonie espagnole qui continuait à jouir, sans trouble et sans concurrence, de tous les avantages que pouvait lui procurer une main d'œuvre organisée dans la perfection et abondamment dominée par le gouvernement local. L'île de Cuba s'enrichissait donc à ce qui faisait la ruine des autres Antilles.

A cette époque, elle n'avait pas à craindre, non plus, la concurrence dans la vente de ses produits. La culture de la betterave commençait seulement à s'accréditer en Europe, et ses premiers essais n'étaient marqués que par des désastres. C'était avant 1830, et l'on était loin de prévoir alors que la culture de cette racine, comme ressource sucrière, était destiner l'immense produit qu'on retire aujourd'hui l'Europe presque tout entière, et qu'on notait surtout l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Belgique, la Russie et même une certaine section de l'Espagne.

Cette concurrence ne se borne pas à cela. Il n'en prépare une autre dans les Etats-Unis où l'on commence à se livrer à la culture de la betterave. Le président Garfield en a parlé avec grand espoir dans son message d'inauguration. Que produira cette culture ? Nous ne pouvons le dire au juste, mais on peut affirmer que si elle réussit en Europe, elle réussira aussi dans les Etats-Unis dont le climat, dans leur partie septentrionale, est absolument identique à celui sous lequel cette industrie s'est développée en Europe.

Mais il y a plus que cela, l'Ile de Cuba a encore à craindre la concurrence du Mexique et de l'Amérique Centrale, non seulement pour la production du sucre, mais encore pour la production du café qui avait contribué autant que le sucre à la prospérité et à l'opulence de la colonie espagnole. Ce danger est imminent et tend le fait redouter pour l'Ile de Cuba dans un avenir très prochain.

Personne ne peut plus en douter aujourd'hui. Le Mexique se régénère en plutôt vient au monde ; les grandes lignes de chemins de fer qui sillonneront bientôt, dans tous les sens, l'immense territoire de ce pays, donneront à l'industrie agricole un développement inconnu, extraordinaire, par la facilité qu'elle y trouvera pour l'exportation de ses produits de toute nature. Nous n'avons pas même besoin d'avoir recours à des conjectures, sur ce chapitre. Il y a déjà réalisation pour la production et l'exportation du café mexicain. Ce café a pris en grande partie, sur notre marché, la place du café de la Havane et du café de Rio, et celui qu'on recherche le plus lui en ce moment est le café de Cordova, très supérieur aux autres par l'arome, et qui se débite au même prix. Le climat du Mexique, si étonnamment varié, offre pour la culture du café tous les avantages désirables, et cette culture doit y prendre de vastes proportions.

Nous pouvons appliquer ces considérations à la production de la canne à sucre. Sous ce rapport, le Mexique ne le cède à aucun autre pays. Le sol de ces vallées (est d'une richesse extrême, et la main d'œuvre y est abondante et à bon marché. Il ne manque donc au Mexique pour devenir un des plus beaux pays agricoles du globe, que l'achèvement des chemins de fer qui y exécutés voie de construction. Il peut y avoir quelque retard dans l'exécution de ces voies ferrées, mais, un peu plus tôt ou un peu plus tard, elles n'en sont pas moins assurées, et nous pouvons, compter dès aujourd'hui, que l'Etat comme devant être bientôt un des plus grands fournisseurs de café et de sucre pour les Etats-Unis et toute l'Amérique du Nord.

Les conditions de commerce pour l'Ile de Cuba sont donc quelconque changées, en changement bientôt. Nous avons dit qu'elle avait pu survivre à l'abolition de l'esclavage par la conservation du travail africain dans les exploitations rurales, mais qui sait combien de temps cela pourra durer ! Bien qu'on n'ait pas en bien jusqu'à présent, de regretter plus que du même coup grande source, le travail organisé ainsi à prix d'argent, nous pensons très prudent que un climat tempéré, et dans une île aussi étendue que l'île de Cuba. Tout y invite à la transplantation le nègre émancipé, et il ne s'y trouve rien qui invite l'émigrant blanc à prendre sa place.

La situation, pour l'île de Cuba, est donc celle-ci : Concurrence prochaine pour la vente de ses produits—ce qui tendra à en faire baisser le prix au-dessous des frais qu'ils lui coûtaient, et, en tout cas, porte pour elle du marché des Etats-Unis, le seul sur lequel elle ait pu compter jusqu'à présent. Il ne suffisait pas pour la grande colonie espagnole dans les Antilles, d'obtenir le monopole du marché de la mère-patrie, car cette métropolitain ne consommait que 140,000 boucauts, quand sa colonie en produisit 750,000.

A qui vendrait-elle le surplus ? Remarquons bien qu'il y a de grandes plantations de betteraves dans l'Andalousie, et que l'Espagne aurait assez à ménager les planteurs de cannes à sucre de Porto Rico et des Iles Philippines. Il faut donc absolument que l'Ile de Cuba conserve les 50 millions de consommateurs américains qui, à raison de leur voisinage, lui offrent le plus prompt et le plus beau de tous les débouchés. Ajoutons aux difficultés commerciales que l'Ile de Cuba peut éprouver prochainement, une dette de 85 millions de piastres, qui doublera bientôt et elle n'est pas liquidée. Cette dette a été contractée pour subvenir aux frais d'une pacification qui a coûté dix ans de travaux et d'expéditions militaires. Il est parfaitement évident que si elle reste à la charge de la colonie, elle la dévorera au point de ne pas lui laisser de quoi payer le plus petit officier de l'administration coloniale.

Cette situation est réellement difficile. Cependant, l'Ile de Cuba en sortira, et elle peut avoir le bonheur d'être gouvernée par des hommes de sens, ayant assez de crédit pour obtenir des Cortès les réformes nécessaires.

Ces réformes consisteraient à supprimer tout d'abord les obstacles artificiels qui existent entre la colonie et les Etats-Unis. Si l'Espagne ne se hâte pas d'accéder aux mesures que la situation réclame à ce sujet, les 50 millions de consommateurs américains échapperont à l'Ile de Cuba et la perte des Antilles n'en trouverait fort mal. Le tarif doit donc être modifié et même entièrement changé entre les deux pays. Il faut que et les Etats-Unis puissent pour 50 millions de sucre et pour 30 millions de café à l'Ile de Cuba, ils puissent payer la plus grande partie de ces sommes en marchandises et non en argent.

Il faut que les cercles délacent comme commerce de cabotage le trafic des provinces espagnoles sur les deux côtés de l'Atlantique.

Il faut reconnaître comme nationale la dette qui pèse exclusivement sur l'Ile de Cuba. C'est ce que réclament les députés coloniaux.

Il est fâcheux que les finances de l'Espagne ne soient pas dans une position plus brillante, mais ce n'est pas une raison pour que ses colonies en souffrent la victime. Notons bien que puisque l'émancipation des esclaves, qui formaient le fondement de la richesse de l'Ile, devait suivre la pacification, l'Ile eut aussi bien fait de se soumettre au gouvernement des insurgés qui ne lui eussent pas fait perdre davantage. Qu'est-ce que l'Ile a gagné à l'écrasement de la rébellion ? Rien, si ce n'est l'honneur d'être mis au ranang de la Jamaïque; honneur très grand, mais philosophique, et auquel, sans doute, elle ne visait pas.

Il faut encore que l'Ile de Cuba soit administrée par des hommes honnêtes et non par des officiers qui, si nous en croyons les rapports publics, regardent comme une proie la plus grande partie des ressources de l'Ile.

Voilà en quoi consisteraient les réformes dont pourrait dépendre l'avenir de la province espagnole dont nous nous occupons. Ces réformes auront-elles lieu ? Ce n'est pas impossible, nous dirons même que c'est, probable, attendu que la province est représentée maintenant dans les assemblées législatives et que ses mandataires ont le droit de s'y faire entendre. Le gouvernement du roi Alphonse, gouvernement constitutionnel, est fort libéral; nous pouvons en juger par l'acte de l'abolition de l'esclavage qu'il a non seulement accepté de bonne grâce, mais encore qu'il a appuyé dans les Cortès. S'il a été assez humain et assez éclairé pour comprendre et favoriser cette mesure, il sera assez juste pour comprendre aussi que la colonie ne peut pas payer doublement les frais de la guerre. Elle ne peut pas perdre à la fois les 100 millions qu'elle a coutés en une des autres millions levés en taxes ou autres charges locales, et une valeur de mail d'œuvre qu'on n'estimait pas à moins d'un demi-milliard. Certes, le régime des rebelles, succédant sans conflit armé, au gouvernement métropolitain, aurait coûté beaucoup moins aux habitants fidèles de l'Ile de Cuba.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire que nous n'avons pas eu la prétention de critiquer le gouvernement espagnol, ni de l'instruire, ni de l'influencer. S'il n'a pas modifié le tarif douanier de l'Ile de Cuba et s'il n'a opéré aucune de ces réformes, c'est que très probable. ment il a ses raisons pour cela. Peut-être aussi le temps ne lui paraît-il pas venu d'avoir recours à cette politique. Nos réflexions sont celles d'un ami qui serait bien aise de voir l'Espagne conserver ses titres à l'affection de la plus belle de ses possessions d'outre-mer. Nous voudrions voir renaître dans l'Ile de Cuba la prospérité que nous y avons vue autrefois et nous croyons sincèrement que cela est possible.

Ces suggestions, nous le répétons, sont celles d'un homme qui est tout à la fois l'ami de l'Espagne et l'ami de la colonie espagnole, et nous en avons puisé l'idée dans une lettre écrite par M. Jose Silvercio Jorrin, daté en 1879 consulteur de la province de Puerto Principe aux Cortès, et adressée à un autre sénateur du royaume. Les vues contenues dans cette lettre sont partagées par M. Henry C. Hall, consul général des Etats-Unis à la Havane.

Mort de Mme Grymes.

Une dépêche de France annonce la mort, à l'âge avancé de quatre-vingt-cinq ans, de Mme Grymes, née Bosque. Mme Grymes avait épousé en premières noces l'Hon. W. C. C. Claiborne, premier gouverneur de la Louisiane, et en secondes noces le célèbre avocat Grymes. Depuis la mort de ce dernier, Mme Grymes habitait Nice. Elle avait eu la douleur de perdre sa fille aînée, Mme Ward et les deux fils de Mme Ward. Malgré son âge avancé, Mme Grymes avait conservé toute la vivacité d'une intelligence hors ligne. Des lettres récentes écrites par elle et adressées à une personne de sa famille témoignaient de la fermeté de sa main et de la lucidité d'un esprit que les années n'avaient pas affaibli.

Une de ses filles avait épousé le Baron Von Hoffman, longtemps banquier à New-York, aujourd'hui ministre à Paris.

Avec bâtisses ordinaires, — $65,000 — $10,500 — $16,500 — Somme — $92500

Mon. No. 2,113, 28,647, 29,787, 27,455, 28,420, vendus à New-York et à la Nouvelle-Orléans, et arrivés au temps du 19 juillet 1881, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane ; et tous les numéros ci-dessus ont été reçus proprement par des agents de la compagnie sur la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans. Les personnes dans une autre endroit les certificats signés des numéros qui ont gagné ou des personnes qui ont collecté les différents montants des billets dont les numéros étaient sortis.

Les maisons F. Wertheim ont l'honneur de faire savoir à l'honorable population de la Nouvelle-Orléans qu'elle vient d'ouvrir, No 40 rue de Conti, entre Bourbon et Dauphine, un magasin de nouveautés différentes qui lui seront offertes aux prix les plus réduits. Elle espère que les personnes qui lui feront l'honneur de leur confiance deux fois, auront toujours à se louer de leurs achats. Les mots à l'effet de toute convenance. M. Wertheim vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

Le nouveau local de l'Union française.

Peu d'édifices sont plus connus à la Nouvelle-Orléans que celui de la Loge de la Parfaite Union, qui vient d'être acheté par l'Union Française. Pour les districts de langue française de notre ville, c'est-à-dire pour la moitié de notre population, c'est une maison familière qui rappelle des souvenirs lointains et aimés.

L'édifice principal, car on en compte deux, fut considérablement embelli il y a quelques années. Il possède aujourd'hui deux grandes salles, dont l'une, salle de l'étage supérieur, pourvue d'un delainage complet, est affectée aux bals, aux fêtes, aux réunions des sociétés. Un large vestibule précède les deux salles, réliées entre elles par un vaste escalier à pente douce et d'ascension facile. La façade de l'édifice donnant sur la rue des Remparts présente un aspect monumental. Le jardin, que l'on aperçoit derrière les grillages de l'entrée, s'étend à deux cents pieds vers la rue Bourgogne, avec une largeur inégale de 135 pieds.

Ce jardin, depuis plusieurs années, a été passablement négligé. C'est une petite forêt d'arbres fruitiers que domine de sa haute et vénérable tête le pecannier centenaire jeune de plusieurs générations de gamins du quartier; mais on nous assure que la bêche et la pioche ne tarderont pas à mettre ordre à ce chaos. On nous exprime même l'intention de faire plus tard de ces allées touffues un lieu de promenade et de repos pour les familles, à l'ombre des arbustes qui peuplent les plates-bandes et dont les oiseaux font un tapage.

On nous dispense dans quel but l'Union Française vient de faire l'acquisition de cet immeuble. Nous sommes en mesure de répondre, car nos renseignements nous viennent de source certaine.

L'Union Française a considéré d'abord que pour avoir un avenir une fécondité de bienfaisance doit posséder quelque chose au soleil. Jusque là, elle n'est qu'un nom, que les circonstances et l'énergie des administrateurs peuvent rendre populaire, mais qui peut disparaître au premier accident. Elle ne devient une chose visible et palpable, elle ne prend racine dans la population qu'en démontrant par un résultat matériel qu'elle est douée de prévoyance et qu'elle tend au développement par l'esprit d'ordre et d'économie.

Il s'agissait, à la fois, de consolider l'institution et de lui ménager les moyens d'élargir le cercle de son action bienfaisante. L'Union Française espère parvenir, par son acquisition, à ce double résultat.

L'édifice ne sera point détourné, au moins quant à présent, de la destination que lui avaient attribuée ses précédents propriétaires. On y donnera, plus que jamais, des fêtes et des bals. La salle sera mise, comme par le passé, à la disposition des sociétés, à des conditions libérales. L'Union Française, elle-même, compte y donner deux fêtes de bienfaisance chaque hiver. Le résultat, qui contribuera d'abord à solder la dette assumée par l'institution, reviendra ensuite tout entier au budget des pauvres. Ainsi, dans un avenir prochain, la caisse de secours verra s'augmenter dans des proportions importantes l'état de ses ressources.

Inutile d'ajouter que les cotisations des membres, auxquelles on ne touchera point pour amortir la dette, resteront affectées exclusivement aux besoins des indigents.

L'Union compte ensuite établir dans une des pièces de ses deux bâtisses un dépôt de provisions à l'usage des Français nécessiteux qu'elle aide. Jusqu'à ce jour, manquant d'espace, elle n'est vue forcée d'acheter des quantités restreintes aux prix de détail ; elle achètera désormais au prix de gros, et l'on estime que de ce chef elle pourra ajouter à ses secours et nature la valeur de 4 à 500 dollars.

Mais il est parmi les pauvres une classe intéressante entre toutes, à laquelle on a surtout songé,—c'est celle des vieillards et des infirmes. L'Union ne peut espérer être en mesure de transformer en asile de la vieillesse son édifice dont elle attend un revenu que sa dette rend nécessaire ; mais elle trouvera sur un des côtés de son vaste jardin un espace convenable pour élever à bref délai une construction peu coûteuse, mais propre, où recevront l'hospitalité quelques vieillards indigents, dont le nombre pourra s'augmenter à mesure qu'augmenteront les ressources de la fiscalité.

Ainsi l'Union se propose de faire de son immeuble un centre de réunion,—une salle française du second district, —en même temps et, dans un avenir prochain, un refuge pour les Français nécessiteux et trop âgés pour gagner leur vie.

Telles sont les grandes lignes du plan adopté. Si quelques détails nous échappent, ils sont sans importance.

Nous sommes convaincus que ni les sympathies, ni l'aide ne feront défaut à l'Union. En empruntant à la morale d'offrir à nos concitoyens français un placement parfaitement garanti, doublé d'une bonne œuvre. Si l'intérêt de cinq pour cent ne présente pas des proportions séduisantes, il a du moins le don de représenter la valeur réelle de l'argent prêté sans aucun risque. Nous pensons que l'emprunt sera promptement couvert.

D'ailleurs, les considérations financières ne sauraient prévaloir dans une question d'humanité ; et l'on obtira certainement à d'autres mobiles qu'à celui du gain en apportant sa part à cette œuvre de bienfaisance. Par la nature même de sa mission, l'institution qu'il s'agit d'aider à droit à tous les concours. Décidée à charité, pure et simple, ne permettant rien à ses propres membres, n'opérant point, d'ailleurs, dans le même ordre d'idées que les sociétés mutuelles, d'ailleurs si utiles, si nécessaires même, l'Union Française ne peut trouver parmi elles ni rivales ni ennemies. Elle nous semble donc assurée de la coopération générale de notre population française.

Excursion à Bâton-Rouge.—Ce n'est pas sans se féliciter que le comité chargé des préparatifs de cette excursion annonce avoir complété son œuvre à son entière satisfaction. Si le temps est propice, les membres de l'Association de l'Armée du Tennessee et les personnes qui se joindront à eux en la circonstance, feront la plus agréable promenade qui se puisse rêver. A Bâton-Rouge on ils passeront cinq heures, ils visiteront les principaux points publics et assisteront à une fête musicale dont les frais seront faits par des musiciens, artistes et amateurs de cette dernière de notre ville. Cette soirée sera une vois ferme nouvelle fera connaître au plus grand nombre des concurrionistes une jolie section de la Louisiane, la région pleine de richesses et de ressources et rustiques et, en certains endroits, longeant le fleuve.

On voit que les attraits, pour être nombreux, n'en sont pas moins puissants ; et les personnes qui mettront à profit cette occasion de visiter la capitale de l'Etat, accomplirons en même temps une œuvre éminemment chrétienne, en apportant leurs oboles au fonds qu'organise l'Association pour s'élever un tombeau et perpétuer la mémoire de ses membres. Encore une fois, les chances ont été bien faites, et la manque de succès n'en pas à redouter pour les amateurs.

EUROPE.

L'attention générale, en France, se divise entre les événements du nord de l'Afrique et les élections générales, qui auront lieu le 21 août.

En Algérie, la situation s'améliore, le calme se fait à l'intérieur, mais l'extrême frontière est encore troublée par Bou Amena. On dit que ses hommes l'abandonnent et qu'il est découragé. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français prépare une forte expédition dans le but de dégoûter les Arabes de ces soulèvements par trop souvent répétés.

La lutte continue en Tunisie. La presse française attribue la persistance des Arabes à résister aux ordres du Bey, à la présence, à Tripoli, de nombreuses troupes turques.

En France, la campagne électorale est ouverte. Un journal constate que l'agitation qui se produit dans les hautes régions n'est pas descendue dans les masses, qui restent calmes; il ajoute que le résultat des prochaines élections sera le retour à la Chambre des anciens députés, moins une quarantaine, remplacés par des hommes nouveaux.

Une dépêche annonce que M. Gambetta est arrivé à Tours, et il a été accueilli avec enthousiasme. Ses amis disent que les discours qu'il va prononcer auront de l'action, seront un exposé clair et complet de sa politique. Si le peuple l'adopte en nommant des députés pensant comme lui, il prendra le pouvoir dès l'ouverture de la prochaine session, comme président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Une dépêche de France, du 2 août, que nous trouvons dans le "Courrier Journal" de Louisville, nous donne quelques nouveaux détails sur les agissements des chefs du parti au pouvoir. M. Jules Ferry, chef du cabinet, doit partir aujourd'hui même dans le département des Vosges, mais il s'abstiendra de poser un programme général, laissant ainsi aux candidats le soin de présenter le leur.

Le journal "La France" reproche à M. Gambetta d'avoir organisé un comité dans le but de soutenir la cause républicaine pendant les élections. Il insiste pour que le comité expose le but réel de sa formation et de ses appels au peuple. Un autre journal, "Le Télégraphe," approuve la nomination de ce comité et la considère comme un engagement de la part de M. Gambetta à laisser un programme, et aussi comme une indication de sa volonté de ne présenter comme candidat à l'expiration du terme de M. Grévy.

La nomination de M. Hatzfeldt comme ministre des affaires étrangères de l'empire allemand est accueillie par la presse de tous les pays. On n'accorde à dire que cette nomination signifie que la politique allemande va s'accentuer davantage et qu'elle aura une hâtivade plus décidée dans les affaires européennes.

Les élections prochaines des membres du parlement allemand excitent le peuple, et l'émotion est grande. Les partis se préparent à une lutte désirée.

Le bill des terres, voté par la Chambre des communes, rencontre de l'opposition à la Chambre des lords. De nombreux amendements ont été proposés et acceptés.

Le Pape Léon XIII ne se croit plus en sûreté à Rome depuis les événements qui se sont produits lors du transport des restes de Pie IX. Cependant il déclare qu'il est prêt à affronter tous les dangers.

—La reprise d'Œdipe-Roi à la Comédie-Française est un événement aussi bien salué que celui de Rome l'art.

Qui ne connaît la touchante amitié de ces deux frères également célèbres et dignes de l'être: MM. Paul et Jules Lacroix ?

Nous devons, à celui qu'on appelle "le bibliophile Jacob" des études du plus grand intérêt sur les célèbres pamphlets, une encyclopédie des mœurs, que cette époque depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Ancien collaborateur d'Alexandre Dumas, le savant bibliothécaire de l'Arsenal a écrit un des plus jolis volumes de l'époque, recueillies : Le roman au collège des oiseaux.

Quant à M. Jules Lacroix, c'est un vieillard, mais un poète grave. Il est l'auteur de Valéria, un des plus grands succès de Rachel, de Macbeth, du Roi Lear, de la Jeunesse de Louis XI, du Tasse, de Odeur.

Plein d'humanité et élevé, il regarde les horizons élevés de la poésie et s'incline devant l'immortelle grandeur du génie antique.

Il sait bien que la pensée humaine, pareille aux rayons du soleil, à la flamme d'un foyer divin, est apparue radieuse à l'origine des civilisations, et qu'elle doit briller de la même façon dans les centaines de siècles. On ne discute ni le feu, ni la lumière. Un poète qui l'a mort point progressé depuis les temps héroïques de la Grèce. Il n'y a point de progrès réalisable dans ce qui est pas tangible, dans l'immatériel et l'immortel.

On invente des chemins de fer, mais on n'invente pas une littérature. Voilà pourquoi il ne sera permis de trouver un peu prétentieux les querelles d'écoles et de déclarer hautement que l'art naturaliste procède de l'esprit d'effet d'un barbouard.

L'art et la nature étant différents.

Mme de Sévigné disait : Jamais on ne fera croire que les paysans bretons sont amoureux de la même manière que nous.

Elle avait raison.

Les paysans bretons n'entendaient point l'amour et ne le pratiquaient pas comme le marquis berlandé de la cour de Louis XIV.

M. Jules Lacroix est donc un de ces nobles artistes qui admirent encore simplicité et qui le traduisent.

Il y a deux mille trois cents ans que fut joué Œdipe-Roi sur le théâtre d'Athènes.

Nous allons l'applaudir de nouveau. Je suis même que des décors et des costumes splendides —ainsi que les chœurs de Mendelssohn — contribueront (au succès de l'œuvre.

M. Jules Lacroix a épousé la sœur de Mme Honoré de Balzac, une adorable grande dame polonaise dont la cause à bon de corbin est un sceptre. Autrefois, aux belles heures de sa jeunesse, on appelait la comtesse Rzewuska, aujourd'hui Mme Jules Lacroix : la fleur de la Pologne et la beauté étoilé impérialement accompagnante.

Aujourd'hui, elle se borne à être l'amie spirituelle et tendre de son mari—la consolatrice de sa vie—enveloppée d'ombres. (L'auteur d'Œdipe Roi étant bien près de ressembler à Homère et à Milton.)

Ne semble-t-il pas qu'on doive devenir aveugle à force de regarder dans le ciel l'astre éblouissant de Pidéal ?

Mme Jules Lacroix, alliée aux plus grandes familles de son pays, tante des princes Constantin et Dominique Radziwill, pouvait de la distance Descazes, sert des soirées aux jeunes femmes pour le ton exquis de son langage, la grâce noble de ses manières et la bienvenue de son esprit.

Le drame de Sophocle adapté à la scène française, a été traduit par M. Jules Lacroix et M. Villemain. L'auteur s'exprime ainsi :

"Maintenant que vous n'êtes plus dans ce monde qu'un souvenir pieux, cher maître, c'est à votre mémoire illustre et vénérée que je dédie la traduction de ce chef-d'œuvre que vous savez par cœur.

"Vous, cher maître, qui depuis longtemps avez presque oublié le chemin du théâtre, ce soir-là, quand un vieillard d'Athènes, vous dites vous curieux et dédaigneux : Eh bien ! Vous avez applaudi avec la foule : Voilà un drame âgé de vingt-trois siècles et qui n'a pas vieilli ! disiez-vous."

Ceci vrai.

ETHERELLE.

—Le Shah de Perse, Nasser-Eddin vient d'échapper à un grand péril. Chasseur intrépide, le Shah ne livre principalement aux plaisirs de la chasse. Il était donc dans son élément, lorsqu'il a été attaqué par un lion. Le monarque pensa n'est trouvé que prince avec un superbe tigre royal qui marchait droit sur lui. Il l'a laissé approcher, puis l'a ajusté, mais n'a fait que le blesser légèrement.

Le tigre a rugi sous la douleur, et d'un bond s'est élancé sur le Shah. Mais le prince, sans perdre son sang-froid, a déchargé un carabine et saisi son couteau à double tranchant sur lequel le tigre est venu lui-même s'embrocher.

Le chien et la mésange ont roulé à terre ; les courtisans d'ordre croyaient que c'en est fait de S. M. et arrivaient tremblants, mais déjà le prince était debout sans blessure aucune et assistait impassible aux dernières convulsions d'agonie du tigre qu'il venait de tuer par un coup aussi heureux que hardi.

Décédée, à Staten Island, N. Y., vendredi 5 août, à 3 heures P. M. MADELEINE MAZOZE, épouse de LOUIS BASSETTI.

PAUL GELPI & BRO.,

42.....RUE DECATUR.....42

OFFRENT à vendre, en débarquement de navire "Alphonse et Marie," venant de Bordeaux :

40 caisses de 100 1/2 bottes Petits Pois, extra fins, nouvelle récolte.

50 caisses de 100 1/2 bottes Petits Pois, extra fins, nouvelle récolte.

75 caisses de 100 1/2 bottes Petits Pois, moyens, nouvelle récolte.

500 caisses Cerises à l'eau-de-vie, nouvelle récolte.

20 caisses Champignons, extra.
20 do do choix.
20 do do ordinaires.
75 caisses grandes et demi-bouteilles Huile d'olive vierge de Martigue et Bigordan.
10 caisses Asperges en branches.
5 do 1/4 et 1/2 bottes Polaires de Truffes.
10 do Marinades de Bologne en grandes, 1/2 et 1/4 bottes.
1000 Vins Chocolat Menier, santé et vanille.
15 caisses Olives farcies
5 do Anchois à l'huile.
20 do Olives Verdales.
20 do Capres.
20 do Cornichons.
20 do grandes et 1/2 bouteilles Bénédictine.
200 do Vinaigre Cosnet.
400 do Vins Rouges et Blancs, Médoc, St. Julien, Margaux, St. Estèphe, Pont et Canet, Larose Leoville, Mouton Rothschild, Graves, Bourgogne, Rhin tonneaux, Chat. Lafite Blanche, Yquem, etc., de Martigue et Bigordan.
60 barriques Vins Rouge et Blanc, Pompadour, Montferrand, Médoc, Listrac, Haut Canon, Château Grimont, etc., de Martigue et Bigordan.
100 caisses Eau de Vichy des sources Célestins, Grande Grille, Hôpital.
6 août—2f

Avis.

$30,000. Nlle-Orléans, 19 juillet 1881.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de Jno E. Wade, de Chester, Chester Co, Penn., le moitié du billet No 78,112, tirage à numéro simple, classe "G" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Trente Mille Piastres, le 12 juillet 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Dix Piastres, mardi, 12 juillet 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Dix Piastres, reçu de M. Desplas de la Nouvelle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiane National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie de l'Express du Sud,
Nlle-Orléans, Lne.

6 août—2f PP

Avis.

$10,000. Nlle-Orléans, 22 juillet 1881.

LE soussigné certifié qu'il avait en collection pour le compte de John Hunt, de Tioga Co, Penn., le quart du billet No 78,112, tirage à numéro simple, classe "G," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, mardi, 12 juillet 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Dix Piastres reçu de M. Desplas de la Nouvelle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiane National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom : CAMILLE F. SURGI,
Résidence : Comptoir National Bank,
de la Nouvelle-Orléans, Lne.

6 août—2f PP

Avis.

$5,000. Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1881.

LE soussigné certifié qu'il a eu en collection pour le compte de Jas. D. Gorman, No 26 avenue Nouvelle Nord, Philadelphie, Pa. and J. E. Hutchinson, New York, une moitié du billet No 78,547, tirage à numéro simple, classe "G", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres le mardi 12 juillet 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, reçu de M. Desplas, aux bureaux de la Nouvelle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiane National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie de l'Express du Sud,
Nlle-Orléans, Lne.

6 août—2f PP

Avis.

$2,500. Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1881.

LE soussigné certifié qu'il a eu en collection pour le compte de M. A. Brown, 1306 Front st., No 2 North Marvin, New York, le billet entier No 27,455, tirage à numéro simple, classe "G" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cent Piastres, le 12 juillet 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de la Nouvelle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiane National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie de l'Express du Sud,
Nlle-Orléans, Lne.

6 août—2f PP

Avis.

$3,000 Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1881.

LE soussigné certifié qu'il avait en collection, pour le compte de S. Stein, New-York, la moitié du billet No 28,420, tirage à numéro simple, Classe "G" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de Deux Mille Cinq Piastres, le mardi, 12 juillet 1881. Le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiane National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

6 août—2f PP

Avis.

$2,000 Nlle-Orléans, 26 juillet 1881.

LE soussigné certifié qu'il avait en collection, pour le compte de J. B. Pond, New York, la moitié du billet No 28,420, tirage à numéro simple, classe "G" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le cinquième gros lot de Deux Mille Cinq Piastres, le mardi, 12 juillet 1881. Le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiane National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie de l'Express du Sud,
Nlle-Orléans, Lne.

6 août—2f PP

Avis.

$2,000 Nlle-Orléans, 26 juillet 1881.

LE soussigné certifié qu'il avait en collection, pour le compte de J. B. Pond, New York, la moitié du billet No 28,420, tirage à numéro simple, Classe "G" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le six